



Photo PCHL

Les Délégués régionaux sont de précieux interlocuteurs de proximité, tant pour les collectionneurs que pour les organisateurs de manifestations.

LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Une espèce en pleine expansion à la FFVE

Une fois n'est pas coutume, nous ne présenterons pas nominativement un délégué régional dans ce numéro de *L'Authentique*, mais l'ensemble de l'équipe qui a la charge à mes côtés de représenter la FFVE sur le terrain et remonter les informations du terrain vers le siège de la FFVE. Cette équipe ayant évolué ces derniers mois, il me semblait important de vous la présenter afin que vous puissiez la connaître et la joindre si le besoin s'en faisait sentir. Par

Pascal ROUSSELLE (Coordinateur des délégués régionaux)

Créés en 2006 pour répondre à un besoin de proximité avec le terrain, à une époque où la Fédération commençait à se développer (plus de 1 000 clubs), les délégués régionaux, initialement au nombre de 6 sont aujourd'hui 13 et couvrent une large part du territoire national et outremer comme vous pouvez le constater sur la carte de la page suivante. Notre objectif est qu'à terme, tous les départements aient leur délégué régional. Un délégué régional est nommé par le Conseil d'Administration pour un an sur un acte de candidature adressé par écrit au Bureau.

Véritable lien entre le Bureau, le Conseil d'Administration, l'équipe administrative et les collectionneurs, les clubs et leur président, le délégué régional est un homme, une femme de terrain, connu et reconnu dans sa région pour sa disponibilité et ses compétences (techniques et administratives). Il est présent sur le terrain au travers des salons, des bourses d'échanges, des rassemblements organisés voire spontanés, des réunions d'information qu'il organise ou anime, des assemblées générales de clubs... où il tient des stands d'information. Il est généralement repérable facilement par la signalétique FFVE mise à sa disposition.

Pour mener à bien sa mission, il dispose des informations les plus à jour possibles par diffusion interne à la FFVE ou par sa présence aux différentes réunions organisées par le bureau de la FFVE, de la documentation qu'il peut distribuer à la demande ou par un contact privilégié,

mais sans passe-droit avec l'équipe administrative de Boulogne-Billancourt.

Bien au fait des dossiers, il est à même de répondre à vos questions, CGC, CT, SIV, manifestations..., de vous conseiller avant un achat... et ainsi de soulager l'équipe administrative qui peut se concentrer sur les tâches administratives : délivrance des attestations et autres documents, agréments...

Par son discours, il motive les clubs non encore adhérents à nous rejoindre pour que le mouvement soit toujours plus fort pour défendre : **« le droit de rouler sur les routes de demain avec les véhicules d'hier »**, ce qui devient une vraie gageure !

Sur le site internet <http://www.ffve.org>, à la rubrique la « Fédération », puis « Organigramme » et enfin « les délégués régionaux », vous trouverez la liste non exhaustive des manifestations où

l'un d'entre nous sera présent. Sur cette page, vous pouvez contacter directement par mail un de nos délégués régionaux si vous souhaitez lui poser des questions. Soyez précis dans vos demandes et laissez vos coordonnées pour qu'on puisse vous joindre. N'oublions pas qu'un délégué régional comme tout administrateur de la FFVE est bénévole. Soyez donc indulgents si la réponse n'est pas instantanée. ■

N'hésitez pas à venir vers nous, même si nous n'avons pas toujours la réponse ni même la solution, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider !

